

DÉCISION DE BUREAU

Nombre de membres du bureau : 25
Nombre de membres présents : 22
Nombre de votants : 22
Date de la convocation : 03 mars 2023
Date de publication : 16 mars 2023

Membres présents :

Monsieur Jean-Pascal FICHERE	Monsieur Gérard FERNOUX-COUTENET	Madame Joëlle LEPETZ
Monsieur Dominique MICHAUD	Monsieur Jean-Philippe LEFEVRE	Monsieur Jacques PÉCHINOT
Madame Claire BOURGEOIS-REPUBLIQUE	Monsieur Thierry GAUTHRAY-GUYENET	Monsieur Thomas RYAT
Monsieur Jean-Michel DAUBIGNEY	Monsieur Christophe MONNERET	Monsieur Julien STOLZ
Madame Nathalie JEANNET	Monsieur Jean-Yves ROY	Madame Hélène THEVENIN
Monsieur Olivier MEUGIN	Monsieur Jean-Luc CROISERAT	Monsieur Dominique TRONCIN
Monsieur Bernard GUERRIN	Madame Marie-Rose GUIBELIN	
Monsieur Grégory SOLDAVINI	Monsieur Maurice HOFFMANN	

Membres excusés :

Madame Séverine CALINON	Monsieur Jean-Baptiste GAGNOUX	Madame Isabelle MANGIN
-------------------------	--------------------------------	------------------------

Décision DB13/23

Objet : Subvention à la FNAME pour l'organisation de son 20^{ème} colloque national à Dole du 11 au 14 octobre 2023

Depuis 2004, la FNAME (Fédération Nationale des Associations de Maître E) organise un colloque qui est un temps fort de la vie de la fédération.

Chaque année, la préparation de cet événement national est confiée à l'une des associations départementales affiliées à la FNAME. L'AME (association des maîtres E) est constituée d'enseignants spécialisés dans l'aide à dominante pédagogique.

Il reviendra donc à l'AME 39 d'organiser pour la FNAME la 20^{ème} édition de son colloque national du 11 au 14 octobre 2023 à la Commanderie de Dole.

Le thème retenu cette année est « Réussir à l'école. Quelles réussites, pour quels élèves ? Quelles approches ? ». Cet événement annuel regroupe un public de spécialistes qui vient de toute la France assister à des conférences. Il permet des échanges entre différents professionnels (enseignants spécialisés des RASED, personnels de l'Education Nationale, professionnels et partenaires de l'enfance tels qu'orthophonistes, éducateurs, psychologues...) et favorise la diffusion des travaux de recherche sur les apprentissages et le développement de l'enfant.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE,
APRES EN AVOIR DELIBERE,

DECIDE :

- **D'ATTRIBUER** une subvention d'un montant de 2 000 € à la FNAME pour l'organisation de son 20^{ème} colloque national à Dole du 11 au 14 octobre 2023,
- **D'AUTORISER** Monsieur le Président à signer la convention ci-annexée ainsi que tout document se rattachant à la présente décision.

SCRUTIN POUR : 22
 CONTRE : 0

ABSTENTION : 0
NE SE PRONONCE PAS : 0

Une copie de la présente décision sera transmise à :

- Pilotage et Coordination
- Trésorerie Municipale du Grand Dole
- Pôle Moyens et Ressources / Finances
- Pôle Actions Educatives / Enfance Jeunesse
- AME 39
- FNAME

*Fait à Dole, le 09 mars 2023.
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,*



Jean-Pascal FICHÈRE.